

**NON, le fichage scolaire n'est pas une avancée.**

**NON, un livret personnel de compétences centralisé dans les ordinateurs de l'État ne permet pas de lutter contre l'échec scolaire, ni d'assurer un meilleur avenir à nos enfants.**

Le temps presse, il faut agir vite !

## Mode d'emploi

1. Demandez au directeur (-trice) de votre école ou à l'inspection académique, la fiche base élèves complète de vos enfants. C'est facile et gratuit.
2. Demandez à l'inspection académique la fiche BNIE complète de vos enfants pour connaître leurs matricules.
3. Exercez votre droit d'opposition au fichage de votre enfant et demandez le retrait des données déjà enregistrées.

Consultez le kit anti-base élèves sur le site internet du CNRBE

5

## L' école doit

### ~~R~~ENSEIGNER

- Nous demandons l'arrêt de la mise en oeuvre de Base-élèves et du Livret Personnel de Compétences numérique, et que seuls des chiffres sortent de l'école, et non pas des données nominatives. Nos enfants sont concernés, qu'ils soient scolarisés à l'école publique ou privée, au CNED, à l'hôpital, à l'étranger, ou à domicile ...
- Nous voulons informer sur le danger du fichage scolaire généralisé. De nombreux parents nous rejoignent parce qu'ils sont inquiets devant l'augmentation constante de fichiers informatiques, présentés comme indispensables mais presque toujours détournés de leurs objectifs initiaux.
- Nous apportons notre soutien aux directeurs qui refusent de saisir les données personnelles des enfants.
- Nous demandons l'ouverture d'un débat public sur tous les fichiers, centralisés ou non, concernant les enfants.

Pour une information complémentaire :

- Contact : base-eleves@orange.fr
- Site internet du Collectif National de Résistance à Base-Élèves : <http://retraitbaseeleves.wordpress.com/>
- Site de la Ligue des Droits de l'Homme de Toulon : [www.ldh-toulon.net](http://www.ldh-toulon.net)

Brochure éditée par le Collectif National de Résistance à Base Elève.  
I.P.N.S. / Ne pas jeter sur la voie publique mais à diffuser autour de vous.

6

Campagne nationale

# Ni base-élèves

# Ni Livret Personnel de Compétences numérisé !

Choisissons le respect de la liberté et de la dignité de nos enfants !



# LE FICHAGE DES ENFANTS À L'ÉCOLE N'EST PAS UNE SOLUTION MAIS UNE SOURCE DE PROBLEMES !

## **Non sécurisation des données :**

Des intrusions, aussi dérisoirement faciles que celles réussies par les journalistes du Canard Enchaîné en 2007, ont obligé le Ministère à tenter de sécuriser le système avec une clef "OTP", prétendument hautement sécurisée, qui engage la responsabilité du directeur d'école. Or cette clef n'empêche ni les fuites, ni l'accès du fichier aux personnes non autorisées officiellement !

De plus, la sécurité du dispositif est sous-traité à la multinationale RSA Security. Problème : l'entreprise a annoncé le 17 mars 2011 avoir subi une cyber-attaque sophistiquée qui a permis le détournement d'informations essentielles.

## **Insécurité juridique :**

Les arrêtés de création des dispositifs ont été annulés en 2010 par le Conseil d'Etat, juge administratif suprême, partiellement pour la Base Elèves, totalement pour la BNIE, sous contrainte de mise en conformité. De plus la responsabilité juridique des directeurs d'école pourrait être un jour engagée.

## **Politique :**

Le projet a été retoqué une première fois en 2008. Les données sensibles (comme l'origine ethnique des enfants et de leurs parents) ont été retirées par arrêté ministériel, après que le ministre de l'EN lui-même a reconnu que le fichier était "profondément liberticide". Le dispositif a été de nouveau invalidé en 2010 par le Conseil d'État. Et depuis, plusieurs conseils régionaux ont voté contre le fichage scolaire des enfants. Parallèlement, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a fait part à plusieurs reprises de ses réticences et inquiétudes sur ces fichiers.

2

## **Gouffre financier :**

En pleines RGPP et suppression par dizaines de milliers de postes d'enseignants, aucun élément n'est communiqué sur le coût d'un tel système d'information, régulièrement "retoqué". De plus, Pierre-Laurent Simoni, chef de service à la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) a estimé qu'il était impossible de définir précisément le coût du système, reconnaissant au passage le coût élevé des 3 jours de formation à Base élèves pour tout directeur d'école.

## **Éthique :**

Comment le MEN a-t-il pu prendre si peu de précautions s'agissant de fichiers d'enfants ? Comment a-t-il pu négliger toute hypothèse de changements politiques et d'utilisation des données à des fins moins avouables (recherche d'enfants migrants, contrôle social, étude de marché, vente de fichiers) et ne pas répondre aux injonctions du Comité des droits de l'enfant de l'ONU ? Pourquoi escamoter la question essentielle du *droit à l'oubli* dans la société numérique ?

## **Objectifs mal définis :**

Le bilan d'activités 2009 du Conseil National de l'Information Statistique est sans appel : "La Base élèves fait l'objet de critiques répétées au motif que les informations qu'elle contient dépassent largement l'objectif de gestion administrative [...] Les enseignants et une partie des parents d'élèves n'ont pas forcément tort sur certains points."

De plus, des données comme les compétences, retirées en 2008, réapparaissent aujourd'hui dans un nouveau fichier, le Livret Personnel de Compétences numérisé (prévu pour tracer chaque enfant). Chaque enfant, chaque jeune ne risque-t-il pas d'être contrôlé, trié, classé et orienté automatiquement selon des critères opaques et incontrôlables ?

## **Inutilité et inefficacité :**

7 ans se sont déjà écoulés depuis le début officiel du projet (déc. 2004), mais le caractère indispensable de la Base élèves pour le bon fonctionnement de l'école n'a toujours pas été démontré. Pour gérer des effectifs ou établir une carte scolaire, il n'est pas nécessaire que des données nominatives sortent de l'école. Si l'équipe enseignante a besoin de données nominatives, elles doivent rester, comme avant, dans l'ordinateur de l'école. Et qui peut croire que de telles bases de données pourront remédier à la suppression de milliers de postes d'enseignants et aux fermetures de classes ?

## **Méfiance envers l'école :**

Alors que le MEN encourage l'ouverture de l'école aux parents, il entretient l'opacité autour des fichiers scolaires. Or le climat politique actuel rend méfiant : « *Il est clair qu'il y a un manque de confiance dans l'administration*, souligne Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE. *Les débats sur les Roms, les expulsions et reconduites à la frontière favorisent un état d'esprit anti-fichage et poussent à une vigilance encore plus forte.* »

Pour en finir avec les idées reçues, diffusez largement ce document dans votre entourage, et soyez vigilant(e)s quand vous communiquez des informations personnelles.

## **Pour en savoir plus :**

<http://retraitbaseeleves.wordpress.com/>  
et [www.ldh-toulon.net](http://www.ldh-toulon.net)

4